Nous, agent.es du ministère du travail et du ministère de la santé, constatant que les revalorisations du point d'indice intervenues en 2022 et 2023 sont nettement inférieure au niveau de la hausse des prix et que nos salaires réels reculent ; constatant que malgré cette situation aucune mesure de revalorisation significative de nos rémunérations n'est prévue pour 2024, nous exigeons, avec nos organisations syndicales, l'ouverture de négociation sur la base des revendications suivantes :

- Augmentation de la valeur du point d'indice, et indexation sur la hausse des prix ;
- Augmentation de tous les traitements et des pensions, minimum +300 euros par mois, et des mesures plus significatives encore pour les C et B afin de réduire les écarts de rémunération ;
- Rattrapage immédiat des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- Rémunération des agent.es contractuel.les sur la base de la rémunération des titulaires pour les emplois correspondants, y compris le régime indemnitaire, et plan de titularisation pour celles et ceux qui le souhaitent ;
- Plan de requalification de C en B et de B en A ;
- Refonte des grilles indiciaire permettant un véritable déroulé de carrière pour tous.tes les agent.es ;
- Recrutements dans tous les services pour pourvoir les postes vacants et recréer les emplois supprimés ;

Nom et prénom	Service	Signature